



Lettre ouverte aux membres du gouvernement Bruxellois

Monsieur Boris Dillies
Madame Elke Van den Brandt
Monsieur Laurent Hublet
Monsieur Dirk De Smedt
Monsieur Ahmed Laaouej
Madame Audrey Henry
Madame Ans Persoons
Et Madame Karine Lalieux

Budget bruxellois : nous mettons des alternatives sur la table, nous vous demandons de les analyser

Monsieur le Ministre Président,
Madame et Messieurs les Ministres,
Mesdames les Secrétaires d'Etat,

À la veille d'un conclave budgétaire important pour Bruxelles, les discours alarmistes se multiplient. La situation budgétaire serait à ce point grave que, face à la hausse des taux d'intérêt et au niveau de la dette, il faudrait agir vite et très fort. À entendre certains, il n'y aurait d'ailleurs tout simplement pas d'alternative : couper plus encore dans les dépenses serait inévitable.

Soyons clairs : la situation budgétaire de Bruxelles est sérieuse. Le déficit est important, la dette augmente et avec elle les intérêts que doit payer la Région aux banques et aux marchés financiers pèsent de plus en plus sur les moyens disponibles pour mener d'autres politiques publiques à Bruxelles. Une trajectoire de redressement est nécessaire. Mais reconnaître cette réalité ne signifie pas accepter n'importe quelle réponse.

Votre gouvernement a fait un choix dans sa déclaration de politique régionale et érigé depuis en totem au fil des discussions budgétaires : revenir à l'équilibre dès 2029 et faire reposer 80 % de l'effort sur des réductions de dépenses.

Cela représente plus de 300 millions d'euros d'efforts supplémentaires chaque année. Ce n'est pas seulement une décision comptable. C'est un choix politique, tant dans son rythme que dans la répartition de l'effort. Un choix qu'il importe aujourd'hui plus que jamais de remettre en question, face à l'évolution de la conjoncture économique internationale et au défi de la remise à l'emploi des Bruxellois dans un contexte marqué par les exclusions du chômage.

Bruxelles n'est pas la Grèce

Pour justifier cette austérité, d'aucuns agitent le spectre d'une crise financière incontrôlable. Le parallèle avec la Grèce est même régulièrement convoqué. Il ne correspond pas à la situation actuelle.

Bruxelles continue à se financer. Fin août, la Région disposait de 1,25 milliard d'euros de lignes de crédit auprès de quatre prêteurs différents. L'étude de l'Institut Athena¹ montre que Bruxelles ne connaît pas aujourd'hui la dynamique d'une dette devenue incontrôlable et n'est pas confrontée à une crise de financement.

Nous ne disons pas qu'il ne faut rien faire. Mais il faut agir sans confondre urgence et précipitation. Nous avons encore le choix du rythme, de la répartition de l'effort et des moyens utilisés pour redresser les finances bruxelloises.

À force de couper, on risque de casser ce qui fait fonctionner Bruxelles

Car l'austérité a aussi un coût. Elle se traduit déjà très concrètement. Entre janvier et juillet 2026, les administrations régionales ont perdu 517 équivalents temps plein. Et ce n'est qu'un début : votre trajectoire gouvernementale prévoit une réduction de 1.800 ETP d'ici la fin de la législature.

Dans le même temps, hub.brussels doit économiser environ 16 millions d'euros et a fermé 14 de ses 33 bureaux à l'étranger. visit.brussels doit économiser quelque 5,7 millions et a déjà perdu 37 ETP sur 159.

Le non-marchand n'est pas épargné. Près de 33 millions d'euros d'économies y ont déjà été réalisées en 2025. Et les politiques d'emploi sont appelées à contribuer à hauteur de 55 millions en 2027, 65 millions en 2028 et 75 millions en 2029.

C'est là que votre raisonnement purement comptable atteint ses limites.

Moins d'investissements publics, c'est potentiellement moins d'activité et d'emplois. Moins d'emplois et de revenus, c'est moins de consommation dans les commerces, l'Horeca, la culture et l'économie locale. Affaiblir la formation, l'accompagnement vers l'emploi, les transports ou le logement, c'est aussi détériorer les conditions nécessaires au développement économique de Bruxelles.

Nous vous rappelons ici ce qu'affirme l'ensemble des interlocuteurs sociaux de Brupartners : *« Le sous-investissement et la fragilisation des services publics et du secteur non-marchand constitue un risque économique important, en ce qu'il accroît les inégalités d'accès à l'emploi, renforce les pénuries de main-d'œuvre et pèse sur la productivité globale. Brupartners estime dès lors qu'un plan de redéploiement économique crédible ne peut faire l'impasse sur des services publics et des missions d'intérêt général de qualité et correctement financés, ceux-ci devant être considérés comme des leviers à part entière de compétitivité, de résilience économique et de cohésion sociale. »*

On ne peut pas prétendre renforcer l'attractivité et l'activité économique de Bruxelles tout en affaiblissant les outils qui doivent précisément y contribuer.

Dans le même temps, votre gouvernement diminue ses recettes

La contradiction est d'autant plus difficile à comprendre que, parallèlement aux économies annoncées, votre gouvernement prévoit de nouvelles dépenses fiscales et des réductions de recettes.

¹ Institut Athéna, [Une alternative à l'austérité bruxelloise](#), 18 septembre 2026

Baisse de l'IPP régional, doublement de la prime Be Home, nouveaux incitants fiscaux aux entreprises : ces mesures sont présentées comme des instruments d'attractivité.

Mais leur efficacité est loin d'être établie. L'Inspection des finances estime notamment qu'une baisse de 1 % de l'IPP est trop faible pour produire un effet significatif sur le pouvoir d'achat et la rétention de la classe moyenne à Bruxelles². Surtout, vos choix ont un coût budgétaire : la baisse de l'IPP et la dépense fiscale supplémentaire liée à Be Home représentent ensemble près de 90 millions d'euros pour le budget régional. Autant de millions qu'il faut ensuite aller chercher ailleurs pour atteindre l'objectif de retour à l'équilibre. L'effort demandé aux Bruxelloises et aux Bruxellois est donc artificiellement alourdi par des choix politiques malvenus qui consistent à réduire les recettes de la Région au moment même où votre gouvernement invoque le déficit pour justifier de nouvelles économies.

On ne peut pas demander que chaque euro consacré aux services publics, au non-marchand ou à l'emploi soit justifié et considérer parallèlement certaines dépenses fiscales comme intouchables simplement parce qu'elles figurent dans l'accord de gouvernement. La même exigence d'efficacité doit s'appliquer à chaque euro public.

Surtout, raconter l'histoire des finances bruxelloises uniquement à travers l'augmentation des dépenses donne une vision incomplète de la situation.

L'étude Athéna estime que, si les recettes avaient simplement conservé en 2024 le même poids dans l'économie qu'en 2016, Bruxelles aurait disposé de 751 millions d'euros supplémentaires. Elle pointe également un sous-financement structurel de Bruxelles estimé à environ 1,8 milliard d'euros, lié notamment aux fonctions particulières que la Région assume comme capitale belge, européenne et internationale.

Si le problème vient à la fois des dépenses, des recettes et du financement structurel de Bruxelles, pourquoi faire reposer quatre cinquièmes de son redressement sur les seules dépenses ?

Nous mettons des alternatives sur la table du gouvernement

Critiquer la trajectoire choisie par votre gouvernement ne suffit pas. Nous, CSC et FGTB Bruxelles, avançons aussi des alternatives concrètes et vous demandons de les analyser sérieusement dans le cadre de ce conclave budgétaire.

² Conclusion de l'avis de l'Inspection des finances du 26 mai 2026 sur l'avant-projet d'ordonnant portant diminution de la taxe additionnelle régionale sur l'impôt des personnes physiques :

« Etant donné

- sa part de 12,4 % dans l'effort budgétaire global de 2026-2029,

- son faible effet retour attendu et

- le risque à terme pour la Région de devoir compenser les communes,

l'Inspection des Finances s'interroge sur l'opportunité de la mesure proposée.

Si le coût de la mesure (c. 60.000.000 EUR/an) est compensé par une réduction des dépenses, il y a lieu de s'assurer que ce n'est pas au détriment de mesures dont l'impact économique serait plus positif pour le budget et l'économie régionale (telles des dépenses d'investissement, de soutien à la recherche ou à l'initiative économique).

Si le coût de la mesure devait être compensé par une hausse de recettes due à une meilleure perception, le gouvernement pourrait aussi tout simplement renoncer à cette mesure d'un rendement si faible et réduire d'autant l'effort budgétaire global.

Aussi, l'Inspection des Finances remet un avis NEGATIF sur la proposition. »

1. Une fiscalité immobilière plus juste et plus progressive

Notre première piste consiste à réformer la fiscalité immobilière pour la rendre plus juste et plus progressive. Il ne s'agit pas de s'en prendre au petit propriétaire qui loue un appartement pour compléter ses revenus ou sa pension. À Bruxelles, la moitié des logements loués sont mis en location par des bailleurs qui ne possèdent qu'un ou deux logements.

Mais le patrimoine immobilier locatif est aussi fortement concentré : 30 % des logements loués à Bruxelles sont détenus par des propriétaires qui mettent plus de 5 logements en location. Certains en possèdent dix, vingt, trente ou davantage³.

Cette concentration se retrouve également dans les revenus : 48 % des logements loués appartiennent à des bailleurs issus des 30 % de revenus les plus élevés. Un tiers appartient aux 20 % de revenus les plus élevés⁴.

Il est donc possible de protéger les propriétaires occupants et les petits bailleurs tout en faisant davantage contribuer les patrimoines immobiliers importants. Cela passe notamment par une fiscalité qui tienne mieux compte de la valeur des biens et du nombre de propriétés détenues, plutôt que de continuer à reposer sur un revenu cadastral largement dépassé.

Cette réforme doit évidemment aller de pair avec un encadrement des loyers afin d'éviter qu'une hausse de la fiscalité soit simplement répercutée sur les locataires.

2. Faire davantage contribuer les transmissions patrimoniales importantes

Notre deuxième piste consiste à revoir la fiscalité des successions et des donations afin de faire davantage contribuer les transmissions patrimoniales importantes. Aujourd'hui, les personnes disposant des patrimoines les plus importants disposent aussi de davantage de possibilités pour en organiser la transmission dans des conditions fiscales avantageuses.

3. Revoir les niches fiscales qui n'ont pas démontré leur efficacité

Enfin, nous demandons au gouvernement de passer en revue l'ensemble des niches fiscales régionales et de supprimer ou réorienter celles dont l'efficacité n'est pas démontrée. Si chaque euro consacré aux services publics, au non-marchand ou aux politiques d'emploi doit être justifié, il n'y a aucune raison que les dépenses fiscales échappent à la même exigence.

Ces trois pistes répondent à une même logique : faire davantage contribuer les grands patrimoines plutôt que de faire porter l'essentiel de l'effort budgétaire sur les travailleuses et travailleurs, les services publics et le non-marchand.

³ François Ghesquiere, [Qui sont les bailleurs en Belgique ?](#) Observatoire Belge des inégalités, 3 avril 2023.

⁴⁴ Hugo Perilleux, [Extraction de la rente dans le secteur de la location de logements](#) Thèse de doctorat, Sciences géographiques, Université Libre de Bruxelles, 2023.

Nous vous demandons d'analyser et de chiffrer ces alternatives

Nous ne prétendons pas que ces trois mesures permettront, à elles seules, de résoudre la situation budgétaire de Bruxelles. Il n'existe pas de mesure miracle.

Mais la trajectoire choisie par votre gouvernement est contre-productive : en affaiblissant l'emploi, l'investissement et le pouvoir d'achat, elle fragilise aussi les recettes dont Bruxelles a besoin pour redresser ses finances.

La situation financière de Bruxelles impose des choix. Mais elle n'impose pas les choix actuellement faits par votre gouvernement.

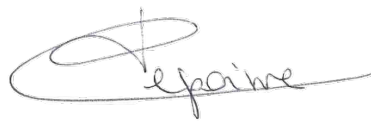
Nous mettons aujourd'hui trois alternatives concrètes sur la table. Nous vous demandons de les analyser, de les chiffrer et d'en mesurer le potentiel budgétaire, avec la même exigence que celle appliquée aux économies demandées aux services publics, au non-marchand ou aux politiques d'emploi.

Nous vous demandons donc de les intégrer pleinement au débat budgétaire.

Nous nous tenons à votre disposition pour approfondir ces propositions et en discuter avec vous dans le cadre des travaux budgétaires en cours.



Benoît Dassy
Secrétaire régional
CSC Bruxelles



Florence Lepoivre
Secrétaire générale
FGTB Bruxelles